



SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Section de Paris 14 PDC

Paris, 20 février 2014

LETTRE OUVERTE À LA PDC 14 : JUSTE UNE MISE AU POINT !

Cela ne fait que quelques semaines que je suis militant et me voilà déjà en colère et cette colère qui devrait être totalement tournée vers le patronat est, je dois bien l'avouer, en partie accaparée et entretenue par les méthodes dont use et abuse le représentant et d'ores et déjà concurrent, de la majorité syndicale en place à Paris 14. Ce délégué syndical à qui vous avez donné vos suffrages pour vous représenter, ne tient nullement compte de vos opinions, de ce que chacun d'entre vous pense, désire ou revendique ! Alors je ne vais pas lui faire la leçon ni chercher à lui rappeler quelles devraient être ses priorités : **je vais juste vous expliquer, en quelques points, ce que moi je ferais si j'étais à sa place...**

- 1.** *Je prendrais en compte toutes les revendications de mes collègues sans en dédaigner aucune.*
- 2.** *Je n'orienterais pas les informations que je serais censées vous fournir afin de mieux servir mes propres idéaux.*
- 3.** *Je consulterais et demanderais l'aval de mes collègues avant d'entamer toute négociation.*
- 4.** *Je ne me ferais pas le colporteur de revendications hors-sujet, voire surréalistes et uniquement dictées par la politique de mon syndicat et non par mes collègues.*
- 5.** *Je n'irais pas récupérer les revendications de mes collègues après les avoir ignorées tout comme je ne permettrais pas de m'en attribuer la primeur.*
- 6.** *Je n'opposerais pas de déni à une réalité professionnelle indiscutable, mais chercherais plutôt à trouver des solutions pour préserver l'emploi de mes collègues. Pour ce faire je participerais à tous débats ou groupes de travail, ce qui de surcroît, donnera plus de pertinence et de légitimité à mes revendications.*
- 7.** *Je n'userais d'aucune impunité de qu'elles que hiérarchies quelles qu'elles soient, syndicales ou patronales, afin de me soustraire aux tâches qui incombent à mes fonctions professionnelles.*
- 8.** *Je n'irais pas insulter mes collègues ni les représentants d'autres instances syndicales sous prétexte qu'ils ne partagent pas mes idéaux.*
- 9.** *Je n'exercerais aucune pression, que ce soit sur un collègue ou sur un adhérent de quel que syndicat qu'il soit (y compris du mien) car je sais faire la différence entre ces derniers et un militant, l'implication à fournir n'étant pas la même.*

Je pourrais en rajouter mais cela ne servirait pas à grand-chose, je ne suis pour l'instant qu'un simple militant au sein d'une minorité. Néanmoins, pour conclure, je dirais que pour être un représentant syndical respecté et fédérateur, il faut être intègre, droit, réaliste, solidaire, attentionné et non élitiste et qu'avant d'être tout cela en tant que militant, il faut l'être en tant que travailleur.

PS: Je précise que je peux justifier ou argumenter mes propos à qui en éprouvera le besoin et ce, à n'importe quel moment.

Tuzet Frédéric